

**AMICALE NATIONALE
DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL
N°131**

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE

ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme Solidarité

Altruisme Tradition Humour

Fidélité Courage

Amitié

Sommaire

Le Mot du Président	page	2
La Chronique du QG 7 Bde - 2° Ch		3
Billet d'humeur		13
Histoire succincte des Régiments de Chasseurs à Pied		15
Qui est Qui ou Avis de recherche ?		17
Comment fut désigné "Le Soldat Inconnu"		19
Une nouvelle pièce pour le musée		20
VUKOVAR 31 janvier 1997		22
Esprit, Traditions et Souvenir		23
Cérémonie du souvenir à Charleroi 3 août 2005		24
Vonêche 2005		26
Pont-Brûlé et Epegem 2005		26
L'Amicale y était représentée		27
Journée retrouvailles des Chasseurs à Pied au QG 7 Bde-2 Ch		28
Les Brigades d'Irlande et le 32 Irish Day		28
Les Journées du Patrimoine 2005		31
Don pour le musée		31
Remerciements		31
Cotisation 2006		32
In Memoriam		33



LE MOT DU PRESIDENT



Tandis que 2005 s'éloigne, voici déjà que se profile à l'horizon l'année 2006.

Si 2005 fut et restera jusqu'au 31 décembre, l'année des manifestations célébrant à travers de multiples cérémonies, expositions et activités diverses nos 175 ans d'Indépendance ainsi que le 25^{ème} anniversaire d'un Etat devenu fédéral

Et ... en ce qui concerne les Chasseurs à Pied, n'oublions pas qu'il y a 130 ans, le 15 juillet 1875 le Colonel LUGERS Commandant le 1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied, en manœuvre au Camp de Beverlo, reçu des mains de Sa Majesté le Roi Léopold II le Drapeau confié à la garde du Régiment.

Drapeau qui, pour malheureusement peu de temps, est encore l'emblème du Régiment Territorial des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut. Je dis bien malheureusement car cette unité où règne un magnifique esprit Chasseur est appelée, comme toutes nos unités de réserve, à disparaître suite à une N^{ième} réorganisation de notre armée.

Pour 2006, en ce qui concerne les Chasseurs à Pied, cette année sera une année Faste également car il y aura 175 ans que par Arrêté du Régent du 30 mars 1831 le 2^{ème} et le 3^{ème} Chasseurs à Pied furent créés.

Ce n'est pas tout, il s'agira aussi de se souvenir qu'il y a 50 ans, le 8 mai 1956, la catastrophe du Bois du Cazier endeuillait notre Pays et que dès les premières heures du sinistre le 2^e Chass apportait son secours.

Enfin, cerise sur le gâteau, nous devrions célébrer le jumelage entre la 1^{ère} Brigade Française et le QG 7Bde-2Ch ; mais de cela nous en reparlerons dans le premier Cor de Chasse de 2006.

Le Président



Chronique du QA 7 Bde-2 Ch

5 Jul : HAIM

Si je tiens à vous présenter ce jour, la "Charte HAIM", (*Hébergement & Aide Insuffisants Mentaux*) c'est qu'un bon nombre d'entre vous (restructuration faisant!), n'en a pas connaissance.

Même si cette charte n'est plus de première jeunesse et est toujours en cours de réfection, il est bon de savoir que chaque année des résidents de l'HAIM de Sclayn se font une joie de venir passer une semaine au Camp Roi Albert. Ces quelques jours de vacances au sein du 4 Bataillon Logistique (4 Bn Log), les pensionnaires les préparent et ne contiennent pas leur impatience. C'est d'ailleurs leur sujet de conversation privilégié tout au long de l'année!

Le 4 Bn Log, malgré des problèmes de logements, de subsides met néanmoins les bouchées doubles pour faire de cette semaine une réussite. Cette année encore, les ISC des unités sollicitées pour appuyer les Logisticiens ont dû batailler ferme pour, parfois, un piètre résultat. Nous sommes toutes et tous conscients de l'importance cruciales de l'opérationnalité de notre unité, du suivi de l'entraînement (NTTC par exemple), toutefois, sachant que la visite de l'HAIM est récurrente, toujours à la même période, et qu'une charte a été signée par les autorités militaires et civiles afin que se perpétue



l'encadrement de cette activité, il est regrettable que les services, ayant pourtant été prévenus par une note explicite, mettent de la mauvaise volonté à l'exécuter.

Il existe une autre charte, bien plus récente, connue de tous, puisqu'il s'agit de celle de notre Quartier Général (!) qui, entre les thèmes de 'notre vision' et 'nos valeurs', aborde également 'notre politique'. Pourquoi ne pas s'attarder un instant sur les quelques lignes contenues dans ce thème...?

Marie-Noëlle

21 Jul : Défilé à BRUXELLES

Cette année, le Quartier Général 7 Brigade - 2 Chasseurs à Pied participe au défilé au sein d'un groupement 175/25 (détachement à pied).



27 Jul : CHEVETOGNE

Une journée de cohésion est organisée pour le personnel. Le cadre du Domaine provincial de CHEVETOGNE nous accueille. Au programme : vélo tout-terrain (VTT), piscine, mini golf, barbecue et... canotage avec ou... sans canot.

03 Aou : Plaines de vacances

Dans le cadre des liens qui nous unissent à notre Ville marraine CHARLEROI, notre unité, le Quartier Général 7 Brigade - 2 Chasseurs à Pied, reçoit en visite les 03 et 10 août 2005 trente jeunes issus de différentes plaines de jeux de GILLY, MARCINELLE, MONTIGNIES-sur-SAMBRE, MONCEAU-sur-SAMBRE, BOMEREE et CHARLEROI, encadrés par les moniteurs, messieurs Thiry, Loris, Qain, Gilot, Verschueren, Ferrara et Bertozzi.

Cette visite est, pour ces enfants âgés de 11 à 14 ans, l'occasion de découvrir quelques aspects de la vie militaire, aspects méconnus de la majorité.

Le programme de ces quelques heures est le suivant:

présentation du Musée des Chasseurs Ardennais;
présentation d'un char Léopard, de ses capacités techniques et de son équipage;
parcours sportif;
repas au DOLMEN;
tour en char de type M113 et en jeep ILTIS;
le travail de la 7 Brigade en images.

Le Quartier Général 7 Brigade - 2 Chasseurs à Pied tient particulièrement à remercier le Régiment des Chasseurs Ardennais qui, par le biais du Premier caporal-chef Wallon, nous a guidés à travers l'Histoire de cet illustre Régiment; l'Adjudant Bail, chef de la section Maintenance du 1/3 Lancier pour la mise en œuvre d'un char Léopard avec, comme équipage, le Maréchal des logis Denis, les Premiers soldats Deblende, Kirsch et Rondal; le Premier caporal-chef Lesage pour la mise en appétit des jeunes, ceux-ci perdant quelques énergies lors d'un parcours sportif en salle; les Premiers caporaux-chefs Gourdin, Kimmes et Masu, pour la balade en char M113; le Premier caporal-chef Bertrand, chauffeur jeep; l'Adjudant Marchais, pour la diffusion du film. Remerciements aussi à l'équipe qui contribue à la programmation de la journée et à l'encadrement des jeunes : le Premier sergent-major Carly, le Premier sergent-chef Boulard et le Premier caporal-chef Gilmont.

Les directeurs et directrice des Plaines, Mme Dorckens, Mrs Hautman, Hins et Lesoir ont, de leur côté, eu l'occasion de visiter les différentes installations

militaires, de découvrir un stage jeunes organisé par la Défense, ainsi qu'un camp de scouts déployé en plaine.



A noter : nombre de jeunes sont très intéressés par le travail du personnel de la Défense... Futurs militaires?



25 Aou : Journée de cohésion

Que retenir de cette journée ? Qu'il n'a pas arrêté de pleuvoir ? Que certains, sous cette même pluie ont joué au golf miniature et par deux fois consécutivement ? Ou encore que le barbecue nous sembla fort bon ? Dommage pour le temps, mais il faut se faire à l'idée que rien ne pourra



nous démoraliser: convivialité et bonne humeur restent des atouts; l'esprit de groupe n'a pas vacillé.

28 Aou : EPPEGEM

Cérémonie commémorative du décès du Caporal Léon TRESIGNIES, tombé sous le feu de l'ennemi le 28 août 1914 à Pont Brûlé.

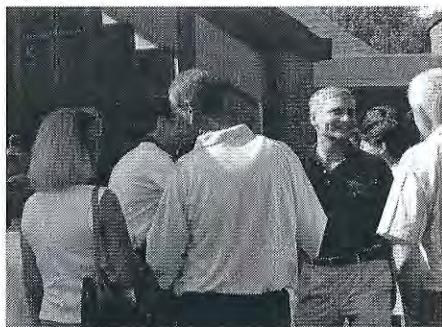


3 Sept : VONECHE

Cérémonie commémorative à VONECHE (BEAURAING) du décès du Lieutenant THOLOME à l'aube du 5 septembre 1943.

04 Sept : Retrouvailles 2 Chasseurs à Pied

Cette activité familiale de la rentrée permettait à ceux qui le désiraient de se retrouver dans une ambiance conviviale.



Les invitations ont été lancées bien avant les vacances afin de permettre à chacun de s'organiser et de le prévoir dans son agenda. Comme toujours, c'est dans les derniers moments que la plupart des inscriptions arrive chez notre ISC (Information SocioCulturelles)! Chapeautés par le Commandant en second, le Major Simon et la section ISC, quelques généreux volontaires vont préparer cette fête.



Après quelques réunions de coordination, le déroulement de la journée prend forme et chaque "volontaire" peut se lancer dans la préparation de sa tâche.

Le jour "J" arrive à grands pas et, dès le jeudi 1er septembre, c'est l'effervescence près de la salle R02 (ancienne cantine). La préparation de la salle et des activités extérieures va bon train.



Le vendredi midi, un dernier tour d'inspection permet de se rassurer et d'établir la liste des quelques petits détails encore à apporter avant la fin du service. Le rendez-vous est fixé à dimanche dès 09Hr30 pour le personnel qui œuvrera lors de cette journée. Les derniers éléments sont mis en place afin



que les familles du Quartier Général 7 Brigade - 2 Chasseurs à Pied, ainsi que de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, bénéficient d'un accueil chaleureux.

Au programme :

apéritif ;
diffusion du film présentant notre unité ;
barbecue ;
concours de pétanque ;
animation musicale et danse.



Les enfants n'ont pas été oubliés et ont pu participer à des activités telles que :
jeux extérieurs ;
lecture ;
coloriage ou télévision.

Le ciel est avec nous et c'est sous un ciel radieux que les premiers invités arrivent vers 11Hr00. Au total, quelques cent trente adultes et vingt et un enfants participent à la fête !

Alors que l'apéritif bat son plein, le Chef de Corps, le Lieutenant colonel Smets invite nos hôtes à se rendre à la salle de cinéma visionner en "avant première" le film "Un QG opérationnel", film réalisé cette année par Télé 7.

Le montage est remarquable : les spectateurs sortent de la salle des images de choc plein la tête !...

Place maintenant aux réjouissances gustatives. Chacun s'en donne à cœur joie. Afin de permettre à ceux qui le désirent de digérer en pratiquant un peu de sport, le 1er Caporal-chef Borsu a organisé un tournoi de pétanque. Quelques fanas se présentent. Pour les



autres, la piste de danse leur permet d'évacuer le surplus de calories engrangées par cet excellent repas.

La soirée approche déjà et, toute bonne chose ayant malheureusement une fin, nous prenons congé des nos Chasseurs à Pied; les derniers nous quittent vers 20 Hr00.

Que d'éloges reçus au profit des organisateurs et des dévoués du jour ! La fête est un succès complet !

Encore merci à celles et ceux qui ont œuvré à sa réussite.

Rendez-vous est donné en 2006. Nous espérons que les échos donneront à d'autres l'envie d'aussi y participer.

Adjudant-chef André "Dédé" DE HAENE

Du 06 au 09 Sept : Exercice "Blue Guardian V"



L'exercice "Blue Guardian V est l'exercice synthèse de la Compagnie de protection de KAIA (Kabul International Airport) préalable à son engagement en AFGHANISTAN.

Celui-ci, organisé par le Quartier Général 7 Brigade - 2 Chasseurs à Pied, se déroule dans la région de Florennes.

12 Sept : Exercice de déploiement QG

Le Quartier Général 7 Brigade - 2 Chasseurs à Pied déploie sa zone opérationnelle en vue de l'exercice "Active Lion" qui a lieu à BERGEN-

HÖNE du 27 septembre au 06 octobre.

Au programme :

test des délais d'installation du nouveau centre opérationnel (COps) et des moyens de transmissions;

test des moyens de communication ISIS et RITA NG;

test de la procédure du changement de position et de bascule vers un nouvel emplacement.

14 Sept : Championnat militaire de tir au pistolet

Le Capitaine D'HONDT, l'Adjudant-chef WISSOCQ, le Premier caporal-chef GILMONT, le Caporal-chef VETTERS et le Caporal DUCHESNE représentent notre unité.

Notre équipe se classe treizième sur quinze. Dans la mesure où trois tireurs sont des néophytes, les résultats sont encourageants!

Du 26 septembre au 06 octobre : Active Lion 05

Tout en poursuivant les opérations extérieures en cours, les unités de la Composante Terre participent à l'exercice ACTIVE LION 2005, objectif training majeur pour cette année. La conception de l'exercice cadre dans le contexte actuel de nos engagements réels, c'est-à-dire un contexte international, un environnement complexe formé de terrain boisé et de zones bâties, et proche du "three block warfare" (menace asymétrique - issue de groupes armés et de terroristes - et dissymétrique - issue des forces ennemies conventionnelles).

Le personnel déployé sur le terrain a exécuté des opérations de combat et de maintien de la paix; le respect



des règles humanitaires du combattant est de mise!

Les compétences individuelles sont également évaluées : premiers soins, sécurité physique et protection (armement, position d'alerte, camouflage,...), Droit des Conflits Armés, connaissance de la situation (situation générale, tâches à exécuter,...)

D'autre part, les visites d'autorités civiles et militaires sont programmées : le Ministre de la Défense, Monsieur FLAHAUT, accompagné du Ministre Président de la Région wallonne, Monsieur DI RUPO, le Chef de la Défense, le Général VAN DAELE, des magistrats, ...



Lettre ouverte à mon député

Monsieur le Député,

Il semble bien que le terrorisme constitue, aujourd'hui la menace principale envers le monde occidental : les attentats de New York, Madrid, Londres en sont de sérieux indices.

Il semble bien aussi que les auteurs de ces attentats veulent adresser aux puissances occidentales le message qu'ils frapperont où et quand ils le voudront et que leur objectif est la destruction de la civilisation judéo-chrétienne. Dont acte.

Que cette analyse soit juste ou non, le problème reste le même : il y a des salopards qui tuent au nom de je ne sais quelle idéologie que des revendications plus ou moins nébuleuses veulent orienter sur un islamisme extrémiste.

Le problème n'est pas nouveau : des actes terroristes ont été perpétrés tout au long de l'histoire avec des objectifs précis ou fumeux.

Il y a quelques années, chez nous en Belgique, des individus se plaçant sous une bannière CCC ont commis des actions terroristes dont une meurtrière et les tueurs du Brabant ont sévi, sans que l'on sache dans les deux cas, quelles étaient leurs motivations et leurs éventuels commanditaires.

Lors de la seconde guerre mondiale, nos résistants ont exécutés les ordres d'un gouvernement légal par des méthodes que les Allemands qualifiaient de terrorisme.

Et là est bien l'équivoque : pour l'un le tueur, le saboteur est un héros, pour l'autre c'est un terroriste.

Il appartient donc au pouvoir politique de définir clairement ce qu'est le terrorisme en 2005, de savoir et de faire savoir avec précision quelle est la hauteur de la menace qu'il représente et quelle stratégie on va lui opposer.

Après chaque attentat, les discours que j'entends me font plus penser à des incantations qu'à l'expression d'une volonté réelle d'agir ... et ça me fait râler.

En 1940, les Allemands étaient moins regardants ; les attentats étaient suivis de représailles vengeresses dans un but de dissuasion.

**B
I
L
L
E
T
T
D
.
H
U
M
E
U
R**

Je ne veux pas bien sûr prôner la vendetta comme procédé de défense de la société ; ce serait faire injure à la démocratie, à la liberté et au droit.

Mais je demande au pouvoir politique élu par les citoyens de déclarer sans ambages que le terrorisme est un acte de guerre auquel il faut opposer des procédés et des moyens de guerre.

Il ne faut rien réinventer.

Il n'y a guère, feue la Force Terrestre avait mis au point ce que l'on appelait la DMT (Défense Militaire du Territoire).

L'un des procédés tactiques de cette DMT était la défense de points sensibles, le point étant un objectif ennemi potentiel.

La sensibilité de ces points était définie à différents niveaux.

Les points vitaux étaient ceux que l'ennemi ne pouvait conquérir sous peine de mettre gravement en péril la survie de la nation : gares, centrales électriques, alimentation en tout genre, etc. dès que l'état de guerre était décrété, ces points étaient occupés en permanence par des forces adéquates qui faisaient l'objet d'un entraînement dès le temps de paix. Pour l'instant ces points semblent être les endroits de haute fréquentation par la population.

Les points d'importance moindre étaient, soit gardés par des effectifs réduits ou faisaient l'objet d'une surveillance fréquente au moyen de patrouilles.

La responsabilité du monde politique, seul habilité à décréter l'état de guerre, me paraît donc claire :

- déclarer la guerre au terrorisme par une loi et non par des discours,
- mettre en œuvre les moyens de défense permanente ou de surveillance sur des points clairement répertoriés,
- définir sans ambiguïté l'attitude sur lesdits points, les modes d'intervention, la discipline de feu des défenseurs et les y entraîner,
- prévoir les suites judiciaires de temps de guerre pour les actes terroristes.

Je suis, bien sûr, en train de râler, donc de délirer, et j'entends déjà les arguments qui vont prouver que mes idées sont ridicules :

- ***vous allez affoler la population :***

Alors informez-la et expliquez-lui la pertinence de mesures qui, à première vue, pourraient paraître excessives. "La construction des abris antiaériens

avant 1940 n'a affolé personne, mais ces abris ont sauvé des vies".

– *cela va coûter très cher pour des résultats aléatoires :*

La vie des Belges n'a pas de prix

– **vous risquez la mise en place d'une justice expéditive, de favoriser la délation, de générer la loi du talion, de provoquer des dénis de démocratie :**

Le risque est réel mais nous avons l'expérience des excès de répression en 1945 à ne plus reproduire.

Voilà, Monsieur le Député, une lettre qui, je l'espère, vous fera connaître les préoccupations de votre électeur à qui vous avez promis d'être attentif. Si vous l'estimez farfelue, faites-en l'usage qu'il vous plaira ; je pleurerai alors seul lors du prochain attentat et vous prierai, de toutes façons, d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Le Râleur

PS : Excusez, Monsieur le Député, j'allais oublier ... Avant de donner votre aval au plan de destruction de l'armée concocté par le présent gouvernement, faites-moi, s'il vous plaît, le plaisir de réfléchir.



Histoire succincte des Régiments de Chasseurs à Pied

Des douze Régiments de Chasseurs à Pied existant en Mai 1940, trois d'entre eux en constituent historiquement la souche : les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Chasseurs.

Déjà en 1890, Charleroi, Mons et Tournai sont les villes de garnison traditionnelles de ces trois Régiments de base.

Lors du premier conflit mondial les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Chasseurs se dédoublent et donnent respectivement naissance aux 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} Chasseurs.

Suite à leur comportement pendant la guerre 1914-1918, ces six Régiments de Chasseurs à Pied totalisent 27 citations sur leurs Drapeaux. Le 1^{er}

Chasseurs en compte six à lui seul plus la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold épinglée à son Drapeau par le Roi Albert I^{er} suite à son action lors de la bataille de Merckem.

En octobre 1939 sont formés les 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} Chasseurs issus également des trois Régiments de base, tandis qu'en mars 1940 sont créés les 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} Chasseurs à Pied en tant que Régiments d'instruction.

Au 10 Mai 1940, les Chasseurs à Pied sont regroupés en trois divisions : la 5 D.I (1, 2 et 4 Ch), la 10 D.I (3, 5 et 6 Ch) et la 17 D.I (7, 8 et 9 Ch).

Pendant la Campagne des 18 jours, et partout où des Chasseurs à Pied ont été engagés, que ce soit en bloc ou bataillons par bataillons (lors de la crise de la bataille de la Lys) les Régiments de Chasseurs à Pied ont fait honneur à leurs Drapeaux.

Dans l'immédiat après guerre, la véritable renaissance des Chasseurs à Pied remonte au 8 Mars 1946 : la 5^{ème} Brigade MERCKEM, qui avait comme signe distinctif un badge au fond de couleur vert sombre surchargé de la lettre M couleur jonquille, surmontée du Cor de Chasse et du SHAMROCK (Trèfle) vert pâle, voit ses trois bataillons organiques redevenir respectivement les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Chasseurs à Pied.

Le 1^{er} Chasseurs à Pied, en République Fédérale Allemande, est successivement en garnison à Waldbröl, Aix-la-Chapelle, Hemer et enfin Spich où il passe à la réserve le 01 février 1957.

Ses traditions et son Drapeau ont été repris par l'actuel (*mais pour combien de temps encore ?*) Régiment Territorial des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut.

Le 2^{ème} Chasseurs à Pied quitte sa garnison de Siegen en Allemagne en 1948 pour rejoindre sa chère ville de Charleroi où, depuis son retour il fait successivement partie des Forces de l'Intérieur avec un intermède à la 4 D.I (Division d'Infanterie), du 1(BE) Corps à partir de 1961, tout d'abord et pour un court passage à la 16^{ème} Brigade avant de rejoindre la 17^{ème} Brigade Blindée (17 Bde Bl) qu'il quittera en 1968 pour rejoindre à nouveau les Forces de l'Intérieur.

En 1976, le 2^{ème} Chasseurs à Pied fait mutation vers Siegen en tant que Bataillon Antichar de la 17 Bde Bl.

En 1986, il est réduit à sa seule Compagnie missile (MILAN), il en 1992 il prend ses quartiers à Spich jusqu'en 1994.

En 1994, la Compagnie Quartier Général de la 7^{ème} Brigade Mécanisée (Cie QG) casernée à Marche-en-Famenne reprend les traditions et le Drapeau du 2^{ème} Chasseurs à Pied, devenant ainsi la Compagnie Quartier Général - 2^{ème} Chasseurs à Pied (Cie QG – 2Ch) ; et ce jusqu'en 2002 où elle fusionnera avec l'Etat-Major de la 7^{ème} Brigade Mécanisée devenant ainsi le Quartier Général 7^{ème} Brigade Mécanisée - 2^{ème} Chasseurs à Pied (QG 7Bde Mec – 2Ch).

En 2004, suite à une modification dans l'appellation des Brigades, le qualificatif "Mécanisée" disparaît et sa dénomination devient : QG 7Bde – 2Ch.

Entre 1994 et 1997, la Cie QG – 2Ch participe à plusieurs reprises avec une partie de ses moyens aux opérations "UNTAES" en Ex-Yougoslavie. C'est au cours de l'une de ces missions au service de la paix qu'elle aura à déplorer la perte de l'un de ses Chasseurs, le Caporal Olivier GOSSYE abattu à VUKOVAR par un tireur isolé.

Le 3^{ème} Chasseurs à Pied à peine recréé se trouve tout aussi rapidement victime des premières restructurations de l'Armée.

En garnison à Brilon, en Allemagne, le 3Ch passe à la réserve le 10 juin 1947.

A peine recréé à Verviers le 5 janvier 1954, il disparaît à nouveau en tant qu'unité d'active le 01 février 1957.

Passé dans la réserve au sein de la 12^{ème} Brigade, le 3Ch effectuera de nombreux rappels à Bourg-Léopold et Vogelsang jusqu'au moment de la dissolution des Brigades de réserve en 1993.



QUI est QUI ou encore Avis de recherche ?

Vous n'êtes pas sans savoir que lorsque notre territoire fut libéré six brigades d'Infanterie furent constituées et envoyées en Irlande afin de suivre un entraînement intensif afin de continuer le combat aux côtés des Alliés.

Vous n'êtes pas sans ignorer que ce furent les bataillons de la 5^{ème} Brigade d'Infanterie "MERCKEM" qui redonnèrent vie à nos trois unités de Chasseurs à Pied.

Alors les anciens voici une photo qui vous interpellera et fera appel à vos souvenirs . . .

Il y a eu 60 ans, la 5^{ème} Brigade d'Infanterie "MERCKEM" – Chasseurs d'Irlande voguait vers l'Irlande du Nord.

Sur cette photo nous trouvons de la droite vers la gauche, Monsieur Emile GRASSER (actuel Président de la Fraternelle de la 5^{ème} Brigade "MERCKEM") ; Monsieur MEYER (ancien bourgmestre d'Attent) et . . . Nous faisons appel à la mémoire des anciens pour nous communiquer le nom des deux autres militaires !!!



Comment fut désigné "Le Soldat Inconnu"

Les lignes qui suivent sont empruntées au récit du cavalier, aveugle de guerre, Raymond HAESBROECK, du 3^{ème} Régiment de Lanciers.

"... Ce jour-là, (10 novembre 1922) à Bruges, l'auto du Général vint me chercher chez moi pour me conduire à la gare où je fus reçu par le Général de LONGUEVILLE. Le Général m'adressa la parole pour me dire que Monsieur DEVEZE, Ministre de la Défense Nationale était attendu et me recommanda de désigner le Soldat Inconnu de mon propre mouvement.

L'heure solennelle approchait ; le Général me servit de guide à l'intérieur de la gare. A l'arrivée du train, le Général me présenta au Ministre de la Défense Nationale.

Monsieur HAESBROECK, me dit le Ministre, vous choisirez le Soldat Inconnu Belge en n'écoutez que vous-même et maintenant je serai votre guide.

Me donnant le bras, le Ministre me conduisit vers la salle d'attente de 1^{ère} classe où se trouvait cinq cercueils.

En s'arrêtant, le Ministre me dit : "Halte ! nous sommes ici devant cinq cercueils" et il m'invita à saluer les morts. Autour de moi régnait un silence absolu.

Le Ministre me dit alors : "Allez, près des cercueils et rendez-vous compte qu'il y en a cinq.

Je dus tâter les cercueils de la main et les compter à haute voix. Après quoi le Ministre le Ministre me fit faire trois pas en arrière de manière à me trouver immédiatement en face du cercueil du milieu. Il me dit que le moment était venu de désigner le Soldat Inconnu et de parler à haute voix pour être compris de tout le monde.

Sans hésiter, je criai : "Monsieur le Ministre, le quatrième à gauche est le Soldat Inconnu".

Alors le Ministre me remit une petite couronne et me demanda de la placer au pied du quatrième cercueil à gauche. Le Ministre continua : "Rendez-vous bien compte si c'est le quatrième à gauche".

Après avoir tâté, je fus invité à recompter et répéter "C'est bien le quatrième à gauche".

Le Ministre me fit faire trois pas en arrière pour le dernier salut aux morts.

..... le Général me manifesta le désir de savoir pour quel motif j'avais choisi comme Soldat Inconnu le quatrième cercueil à gauche, ajoutant que personne ne parvenait à comprendre le motif de cette décision.

Je répondis : "Mon Général, c'est parce qu'en service j'ai toujours appris "En avant par quatre" et "A droite par quatre".

Le Général me frappa alors sur l'épaule en me disant que c'était beau de la part d'un si grand invalide d'avoir encore du sang militaire



Une nouvelle pièce pour le musée

Voici peu une pièce rare, acquise l'an dernier, a enfin trouvé sa place dans les vitrines du musée. En effet, le casque de guetteur "Reine Elisabeth" modèle 1917 est une pièce d'équipement peu commune ; mais cédon la parole à Monsieur STRUYE P. qui va nous le décrire et le restituer dans le contexte de l'époque.

"Dans toutes les armées belligérantes du premier conflit mondial, les autorités militaires et médicales se préoccupaient d'améliorer l'efficacité des moyens de protection mis à la disposition des soldats.

Un des points les plus alarmants étaient les blessures au visage causées par les éclats d'obus, et auxquels les guetteurs dans les avant-postes étaient les plus exposés.

C'est ainsi que des modèles expérimentaux virent le jour dans divers pays. En Belgique, c'est l'Ambulance de l'Océan, à La Panne, dans le réduit de l'Yser que défendait depuis trois années notre vaillante armée sous les ordres du Roi Albert I^{er}, que le Docteur Depage créa un centre scientifique médical où les médecins du front partageaient leurs expériences et leurs connaissances au service des blessés.

C'est là que le Docteur Weekers mit au point un casque à visière de son invention. Ce casque résolument neuf est d'une conception tout a fait nouvelle et n'a plus aucun rapport avec le casque Adrian porté par nos soldats. Il est de forme arrondie, sa bombe est emboutie d'une pièce avec une nuquière

accentuée et une visière rabattable devant le visage. Son but est triple : protéger les yeux et la face, le crâne ainsi que la nuque. C'est toutefois par sa visière qu'il sort du commun.

Le Docteur Weekers avait remarqué que les blessures oculaires, qui jadis n'atteignaient que 1% du total des blessures, avaient atteint le pourcentage de 7%. C'est ainsi que borgnes et aveugles se comptaient par milliers parmi les belligérants.

Aussi fit-il fixer sur son casque une visière mobile traversée de légères fentes de vision à travers lesquelles le soldat pouvait voir sans difficultés et même tirer au fusil. Cette visière était aussi compatible avec le port du masque contre le gaz.

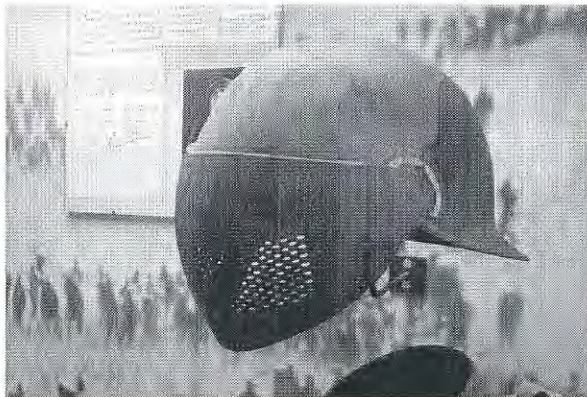
Un millier d'exemplaires de ce casque fut fabriqué et distribué dans les divisions à titre expérimental.

La Reine Elisabeth avait suivi et encouragé les recherches du Docteur Weekers, ce fut elle qui finança ces recherches et c'est pourquoi ce casque est appelé de son nom.

Les casques furent fabriqués en Angleterre, chez Sankey, à Wolverhampton.

Ils étaient équipés de coiffes intérieures anglaises.

Il y a extrêmement peu de photos de la guerre montrant des soldats portant ce casque, et après la guerre on n'en entendit plus parler dans l'équipement des troupes. Ce modèle expérimental dut être rapidement abandonné, car peu pratique à l'usage. ajoutons encore que ce casque pesait 1 kilo 200 et qu'une cocarde tricolore aux couleurs nationales était fixée aux deux charnières latérales de la visière."



VUKOVAR 31 janvier 1997

C'est à cette date, c'est en ce lieu que le Caporal Olivier GOSSYE de la Cie QG-2Ch perdit la vie alors qu'il était en mission de paix au sein de l'ONU.

L'unité avec notre Amicale fit construire à cet endroit un monument rappelant le sacrifice de ce militaire.

Depuis, l'ONU a quitté cette région et souvent l'on s'est demandé ce qu'était devenu ce mémorial ?

En deux photos prises en 2004, voici la réponse :



La photo de gauche nous montre la famille de bénévoles qui entretient le monument et qui le fleurit.

La photo de droite nous montre le même monument prise lors de l'hiver dernier. On y remarque la disparition du mur d'enceinte.

Voici les coordonnées de cette famille de bénévoles. Ils comprennent l'anglais; si à l'exemple de l'unité et de l'ANCAP vous voulez leur adresser un petit merci ; c'est je crois, le minimum que nous puissions faire.

KARAN Zeljko

KARAN Rada

Marko

Petar

HRVATSKOG SOKOLA, 16

56230 VUKOVAR

CROATIA



ESPRIT, TRADITIONS ET SOUVENIRS

Au 2^e Chasseurs à Pied

Une série de deux photos illustre les périodes de 42 jours de Camp annuelles à BEVERLOO.

Le premier cliché qui date du 1 Août 1934 nous montre le Lieutenant Léon JOACHIM de la 4^e Cie avec un chef de section et trois chefs de pièce
Deux détails sur cette photo : l'étoile identifiant les mitrailleurs sur la manche de l'officier; le brassard noir, porté par tous les officiers, suite au décès du Roi Albert Ier (1934).



La seconde photo a été prise le 12 Juillet 1939.

Elle regroupe sept Chasseurs en tenue d'exercice.

Debout, de gauche à droite: CAMBIER – CASTILLE – BARTOLOME –
CHALTIN et ANCELOT (à qui nous devons cette photo)

A genoux, de gauche à droite : BUSTIN et ANDRE



Cérémonie du 3 août 2005 à Charleroi

Comme chaque 3 août, Charleroi en collaboration avec les Organisations patriotiques et l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, commémorent le départ sur le front des 1^{er} et 4^{ème} Régiments de Chasseurs à Pied casernés à cette époque dans leur bonne ville de Carolorégienne.

A cette occasion un hommage tout particulier est rendu aux 1566 Chasseurs appartenant à ces deux Régiments qui ont perdu la vie lors des combats de 14-18.

Avant de vous soumettre l'article paru dans "La Nouvelle Gazette" de Charleroi à l'occasion de cet événement, j'ajouterai que pour une dernière fois avant sa proche dissolution, le drapeau du 1^{er} Chasseurs à Pied encadré par son es-

corte du Régiment Territorial des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut encadrait le monument des Chasseurs à Pied et qu'en renfort de la Clique de l'Harmonie des Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi un véhicule de diffusion radio appartenant au QG 7Bde - 2Ch était également présent pour interpréter notre Hymne national.

CHARLEROI HOMMAGE

En 1918, 1.566 Chasseurs manquaient à l'appel



Trois monuments ont été fleuris.

Pendant la guerre mondiale de 14-18, des chasseurs à pied sont partis de Charleroi pour combattre l'armée allemande, 1566 n'en sont pas revenus. A l'initiative de Ch. Renard, Echevin des Associations Patriotiques et en collaboration avec l'Amicale nationale des Chasseurs à Pied, le Bourgmestre de la Ville J. Van Gompel, les membres du Collège Echevinal de la Ville de Charleroi ont rendu hommage à ces braves qui ont donné leur vie pour que

soit respectée l'intégrité du territoire belge.

Un cortège s'est formé dans la cour de la Caserne Trésignies; drapeaux et musique en tête, les personnalités se sont rendues au Monument "A Nos Martyrs" au Monument des "Prisonniers Politiques" et au Monument "Aux 1566 Chasseurs à Pied" pour y déposer des fleurs.

De retour à la caserne, le cortège s'est disloqué et l'ANCAP a offert le verre de l'amitié. ■■■ LEE

Vonèche

Comme chaque année, le premier samedi de septembre est consacré au souvenir des résistants du maquis du Bourlet à Vonèche. A cette occasion, nous nous souvenons plus particulièrement du Lieutenant THOLOME du 2Chas qui, pour couvrir la retraite des résistants, se sacrifiait.

Pour marquer notre soutien à cette commémoration, une délégation du QG 7Bde - 2Ch, conduite par son Chef de Corps ainsi qu'une délégation de l'AN-CAP étaient présentes.

Après un dépôt de fleurs aux divers monuments patriotiques du village et de la messe célébrée en souvenir de ceux qui combattirent pour assurer notre liberté, le convoi de voitures s'est mis en route vers la forêt où s'était établi le maquis.

Profitant comme chaque année de la "bétaillère" mise à notre disposition par le Baron d'Huart, les moins valides ainsi que les plus paresseux ou encore celles et ceux qui ne voulaient pas parcourir les quasi deux kilomètres de chemins forestiers ont rejoint l'endroit où se trouve le monument dédié aux résistants du Bourlet et plus particulièrement à la mémoire du Lieutenant THOLOME.

Là, après un dépôt de fleurs et un discours de circonstance prononcé par "Blanchette" (Madame Blanche POCHE, résistante et cheville ouvrière de cette commémoration annuelle), un Last Post et une émouvante Brabançonne furent interprétées.

La cérémonie se termina par le "verre de l'amitié" et un banquet pris dans un restaurant de Pondrome tenu par un ancien de la QG.



PONT - BRÛLE et EPPEGEM le dimanche 31 août 2005

C'est avec la participation du soleil (exceptionnel en août 2005) que se sont déroulées les manifestations en hommage au sacrifice du Caporal Léon Trésignies à PONT-BRÛLE et aux Chasseurs à Pied au cimetière militaire d'EPPEGEM.

Cette année, en raison des restrictions imposées à l'armée, aucun détachement de Chasseurs à Pied ne rendait les honneurs ; ce qui n'empêcha pas une délégation de "volontaires bénévoles" de Chasseurs à Pied conduites par leur Chef de Corps respectifs, le Lieutenant Colonel BEM Bruno SMETS pour le QG

7Bde - 2Ch et le Lieutenant Colonel Res DESTRAIT pour le Régiment de Chasseurs à Pied.

Souignons également la présence de représentants de la ville de Charleroi, Messieurs DUQUET et DENEVE.

A l'issue de la messe du souvenir, la tombe du Caporal Trésignies fut fleurie par sa petite-fille, Aimée Trésignies, ainsi que par les autorités présentes. Il en fut de même au monument le long du canal, là où le Caporal Trésignies posa son geste héroïque qui lui coûtât la vie.

Après ces premières cérémonies, le verre de l'amitié nous fut offert par la commune de GRIMBERGEN.

Le verre de l'amitié étant consommé, l'ANCAP présente aux cérémonies avec sa délégation d'une cinquantaine de fidèle, fit mouvement vers le cimetière d'Eppegem où reposent de nombreux Chasseurs à Pied. Après les discours et dépôts de fleurs nous avons rejoint la traditionnelle salle paroissiale où le verre de l'amitié, offert par la commune de ZEMST, fut servi. Cette journée se termina avec un succulent repas pris dans une ambiance des plus conviviale.



L'Amicale y était représentée.

Notre Amicale était également représentée aux diverses manifestations patriotiques suivantes :

- ↳ par Messieurs COWEZ et HERNALESTEEN aux cérémonies du 49^{ème} anniversaire de la catastrophe du Bois du Cazier le 8 août
- ↳ par Monsieur HENRIET et notre porte-drapeau Jacques BARET à la commémoration de la "Tuerie du Rognac" le 18 août à Courcelles
- ↳ par le Colonel CHASSEUR accompagné de notre porte-drapeau le vendredi 2 septembre à la cérémonie commémorant le "Charnier du Diarbois" à Jumet
- ↳ par le Colonel CHASSEUR le samedi 3 septembre aux commémorations du 61^{ème} anniversaire de la libération de Charleroi
- ↳ par Monsieur Jacques HENRIET le samedi 3 septembre aux diverses manifestations patriotiques qui se sont déroulées à Jumet



Retrouvailles des Chasseurs à Pied le 4 septembre

C'est par un dimanche ensoleillé qu'une cinquantaine de membres de l'AN-CAP ont rejoint Marche-en-Famenne pour participer au barbecue organisé par le QG 7Bde - 2Ch à l'occasion de retrouvailles entre Chasseurs à Pied.

Pour la circonstance la projection d'un "CLIP" sur les missions de l'unité nous fut présenté. Ensuite, sans doute pour faciliter la digestion (?) un concours de pétanque fut organisé à l'issue d'un plantureux repas.

En encadré, vous trouverez l'"E-mail" envoyé par l'unité à l'ANCAP le 31 septembre :

Mesdames, Messieurs,

Un tout grand merci à tous ceux qui se sont impliqués de près ou de loin, bénévoles comme convives, dans la préparation, l'organisation et le déroulement du barbecue du QG 7Bde-2Ch de ce dimanche 4 septembre.

Nous espérons que les nombreux participants ont pu apprécier pleinement cette manifestation.

Votre participation à ces diverses festivités témoigne de l'intérêt que vous portez à notre unité et apporte une contribution importante pour la Saint-Nicolas de nos enfants.

L'équipe organisatrice



LES BRIGADES D'IRLANDE ET LE 32^{ème} IRISH DAY

Le 32^{ème} IRISH DAY réunissant les Brigades d'Irlande s'est déroulé le vendredi 9 septembre au camp Roi Albert à Marche-en-Famenne. L'organisation de cette manifestation incombait cette année aux anciens de la 5^{ème} Brigade (dite Brigade MERCKEM) et plus particulièrement à notre ami Gustave HAGEN à qui nous devons la magnifique organisation de notre dernière excursion sur la ligne Maginot.

Questions que certains pourraient éventuellement se poser !!! :

↳ C'est quoi les Brigades d'Irlande ?

↳ C'est quoi l'Irish Day ?

Lorsque notre territoire fut libéré six Brigades d'Infanterie furent constituées. Si la première eut pour origine le Groupement I mieux connu sous le nom de "Brigade PIRON" (du nom de son Chef), les cinq autres furent constituées de toutes pièces et furent envoyées en Irlande du Nord pour y recevoir leur instruction militaire. C'est ainsi qu'on les appelle les "Brigades d'Irlande". Tout comme la 1^{ère} (Brigade PIRON), chacune des cinq autres reçut un nom de tradition :

La 2^{ème} : "YSER"

La 3^{ème} : "RUMBEKE"

La 4^{ème} : "STEENSTRAAT"

La 5^{ème} : "MERCKEM"

La 6^{ème} : "DEINZE"

Chacune de ces Brigades comprenait : outre un Etat-Major, trois Bataillons d'Infanterie, une Compagnie de mitrailleuses lourdes, des Eléments de logistiques (Transport, Maintenance, Ambulance, Prévôté, Liaison, Postale). Le tout nous donnait le chiffre de 4300 personnes par Brigade.

Quant à chaque Bataillon d'Infanterie, il se composait en plus de son Etat-Major et de sa Compagnie Etat-Major, de quatre Compagnies de fusiliers et d'une Compagnie d'armes lourdes (Canons antitank – Mortiers – Pionniers - ...).

A l'issue de leur instruction en Irlande du Nord, ces unités ne purent prendre part aux opérations de fin de guerre mais participèrent à l'occupation en Allemagne.

J'ajouterai en rafraîchissement de mémoire que les trois bataillons de Chasseurs à Pied de l'après guerre sont issus de la 5^{ème} "MERCKEM".

L'Irish Day est constitué par le rassemblement annuel des cinq Brigades d'Irlande. le premier Irish Day se déroulat à REMOUCHAMPS il y a de cela 32 ans.

Ce qu'il y a de merveilleux et de réconfortant dans cette réunion annuelle c'est que malgré les événements subits rien n'a altéré l'idéal de solidarité qui anime ces anciens.

C'est également le fait que le contact avec les amis Irlandais est resté intact puisque soixante après la fin de la guerre les Mayors des villes irlandaises d'Armagh, de Bambridge et Craigavon sont toujours présents à ces manifestations.



Le Lieutenant Colonel BEM Bruno SMETS, Chef d'Etat-Major de la 7^{ème} Brigade et Chef de Corps du QG 7Bde – 2Ch, reçoit des mains du Président de la Fraternelle de la 5^{ème} Brigade MERCKEM un cadre souvenir commémorant le 32^{ème} Irish Day des Brigades d'Irlande.



Journées du Patrimoine

Comme annoncé dans le Cor de Chasse précédent, les journées du patrimoine se sont déroulées le week-end du 10 et 11 septembre.

Comme également annoncé, si nos Chasseurs à Pied datent du début de notre Indépendance, ils n'appartiennent cependant pas à l'époque moyenâgeuse ce qui signifie que nous n'étions pas dans le thème proposé cette année.

C'est ainsi que tenant malgré tout à commémorer un événement, nous avons choisi celui du 60^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde guerre.

Pour ce faire plusieurs véhicules militaires de cette époque ainsi qu'un canon antichar de "six livres" étaient exposés dans la cour du Quartier Trésignies.

Force nous est de reconnaître que ces véhicules et cet armement remportèrent plus de succès que la visite de notre musée.

Satisfait de ces journées, nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont préparé, organisés et ... remis en place ce qui était exposé.

Il nous reste à souhaiter qu'en 2006 le thème proposé entrera un peu mieux dans notre cadre d'actions.

Don pour le Musée

Nous remercions Monsieur A. DUCHÂTEAU de MELLET pour les documents confiés à notre musée.

Remerciements

Nous remercions Monsieur Jean PAEPS qui après notre S.O.S de 2003 et bien qu'habitant MACHELEN s'était porté volontaire pour assurer, jusqu'il y a peu, des permanences à l'Amicale.

Nous comprenons les raisons impérieuses qui ne lui permettent plus d'assurer cette mission et lui souhaitons une bonne continuation comme membre de notre Amicale. Jean, un grand merci.



COTISATION 2006

La cotisation pour l'année 2006
est maintenue à

8 € minimum

Elle est à payer à l'aide du virement se
trouvant dans cette revue.

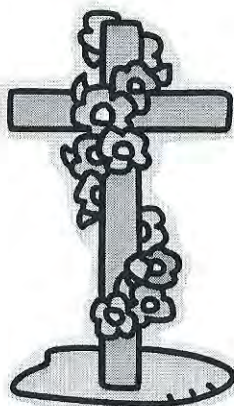
**N'oubliez pas d'inscrire sur
votre virement la mention :
"Cotisation 2006"**

*Merci à nos membres qui voudront déjà
s'acquitter de cette cotisation en 2005*

**Dès réception de votre cotisation,
vous recevrez, avec le
"Cor de Chasse" suivant,
votre carte de membre**

IN MEMORIAM

- ✦ A l'Adjudant en retraite Léon HERNALESTEEN l'Amicale présente au nom de ses membres ses sincères condoléances à la suite du décès de sa maman.
- ✦ Madame Veuve André SERVAIS, née Julienne BEAUFAIJT, membre de notre Amicale a été arrachée à l'affection des siens le 23 février dernier. A sa famille ainsi qu'à ses proches, nous présentons nos sincères condoléances.
- ✦ Le mercredi 05 octobre Monsieur Franz ROLAND est décédé à l'hôpital de Charleroi. Membre très actif au sein du Conseil d'administration où il remplissait de nombreuses fonctions ; c'est non seulement un dévoué collaborateur mais aussi un ami que nous perdons. A sa famille nous présentons nos condoléances émues ; à toi Franz nous te disons simplement « merci ».



4 Gp CIS
RSSC
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Bemilcom : 9 2390 6892
FAX 9 2390 6819

EXPEDITEUR

**Quartier Général 7 Brigade - 2 Ch
Camp Roi Albert
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tèl 084/326061
BEMILCOM : 9.2390.6061**

DESTINATAIRE



Éditeur responsable : Paul BASTIN - 161, Avenue VANDERVELDE - 6200 BOUFFIOLX
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1B Av. Général Michel -6000 Charleroi
Tél et FAX ANCAP : 071/30 07 48 - Site Internet : www.chasseursapied.com

Retour éventuel : Musée des Chasseurs à Pied Adresse ci-dessus
